

3 février 2006/ 3 February 2006

N° 2006 – 021

**1000mercis**

- Résultat de l'offre à prix ouvert et du placement sur Alternext (Rectificatif à l'avis n°200-020 du 2 février 2006)
- Affectation du code sectoriel

## POURCENTAGE DE REDUCTION

Il est précisé que le pourcentage de réduction des ordres est le suivant :

	Pourcentage de réponse	Nombre d'actions Allouées
Fraction d'ordres A1 (entre 1 et 100 titres)	<b>10,15695%</b>	103 385
Fraction d'ordres A2 (au delà de 100 titres)	0%	0

## Au lieu de

	Pourcentage de réponse	Nombre d'actions Allouées
Fraction d'ordres A1 (entre 1 et 100 titres)	<b>0,1015695%</b>	103 385
Fraction d'ordres A2 (au delà de 100 titres)	0%	0

## AFFECTATION DU CODE SECTORIEL

Code sectoriel ICB : 9535- Internet

Code ISIN : FR0010285965

Code Mnémonique : ALMIL